



- **Public concerné :** Personnel appelé à réaliser l'entretien, et les dépannages d'ordre électrique : agents de maintenance.
- **Durée :** 3 jours - 21.00 heures.
- **Nombre de participants :** 10 maximum.
- **Validation :** Avis après formation, Modèle pré-rempli du titre d'habilitation.
- **Matériel utilisé :** Vidéo projecteur et tablettes tactiles, supports numérique. Armoire Electrique, EPI, et installation du client.
- **Pré-requis :** Connaissance de base en électricité.
- **Divers :** Un livret sera remis à chaque participant.

## La Législation

### Norme NF C18-510

Le décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010 relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage, impose à l'employeur de définir et de mettre en œuvre les mesures de prévention de façon à supprimer ou, à défaut, à réduire le risque d'origine électrique. Il prévoit notamment que les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne puissent être effectuées que par des travailleurs habilités

Un recyclage doit être effectué tous les 3 ans à l'issue de la formation initiale.

## Objectifs

A la fin de la séquence, les apprenants :

- Devront être capable de maîtriser les risques électriques ;
- Devront être capable de réaliser en toute sécurité des interventions d'entretien et de dépannage d'ordre électrique sur des installations ou équipements électriques (remise en état de fonctionnement, mise en service partielle et temporaire).

L'employeur sera en mesure de délivrer l'habilitation électrique BR suite à l'avis après formation.

### Tronc commun :

- Généralités sur l'électricité : courant, tension, ... ;
- Effets du courant sur le corps humain ;
- Domaines de Tension -Zones d'Environnement ;
- Définition d'une Habilitation et des symboles ;
- Prescriptions associées aux zones de travail ;
- Equipements de Protection Collective ;
- Conduite à tenir en cas d'accident et d'incendie ;
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

### Module BR :

- Limites de l'habilitation ;
- Fonction des matériels électriques ;
- Chargé d'exploitation électrique ;
- Equipements de travail utilisés ;
- Documents applicables lors d'une intervention ;
- Mesures de prévention à appliquer ;
- La consignation pour son propre compte ;
- Exercice de consignation et déconsignation ;
- Exercice de dépannage, mesurage et essai ;
- Exercice de connexion et de déconnexion.

### Synthèse de la formation :

- Reformulation ;
- Questionnaire de fin de formation.